



**Climat:
Les financements
arrivent**

Voir pages 15 à 20

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Fatalité

LES présidents des Chambres, représentants et conseillers, occupent des rangs très élevés dans la hiérarchie du Royaume. C'est normal, ils concentrent sur leur personne la délégation des citoyens. Le président de la Chambre des conseillers a une petite année d'expérience; celui de la Chambre des représentants sera tout neuf.

Ils ont devant eux trois chemins bien différents.

Ils peuvent se contenter d'exister et de lire à la fin de chaque session la note préparée par leur secrétariat sur le nombre de textes traités.

Ils peuvent utiliser leur mandat pour conduire leur carrière dans leur propre parti politique, sans se préoccuper de la vie législative de la Nation.

Ils peuvent aussi se soucier de rénover le fonctionnement législatif, en améliorant la production efficace de lois de meilleure qualité. Ce faisant, ils contribuent au développement de la démocratie, avec entre autres un contrôle plus intelligent sur le gouvernement. Honnêtement, il faut reconnaître que dans cette dernière catégorie, on n'a eu qu'un seul exemplaire, Karim Ghellab. Il avait tenté de modifier les méthodes de travail.

Il est vrai que, ni le législatif, ni les partis politiques et encore moins l'exécutif ou l'administration, personne n'aime ce modèle de président. Il fut et il sera combattu, car il désavoue la conception rentière de la politique.

Pourtant, il faudrait arriver à surmonter ces handicaps. En effet, comment supporter que sur 44 inscrits, seuls 6 élus travaillent et ne soient donc pas assez puissants pour résister aux pressions produisant un texte si nul qu'il en est devenu contraire à la Constitution – cas réel de l'accès à l'information, droit essentiel du citoyen –? Les cas similaires se comptent par dizaines. Malheureusement.

De telles dérives ne sont pas une fatalité, mais elles sont fatales à la démocratie. □

Nadia SALAH

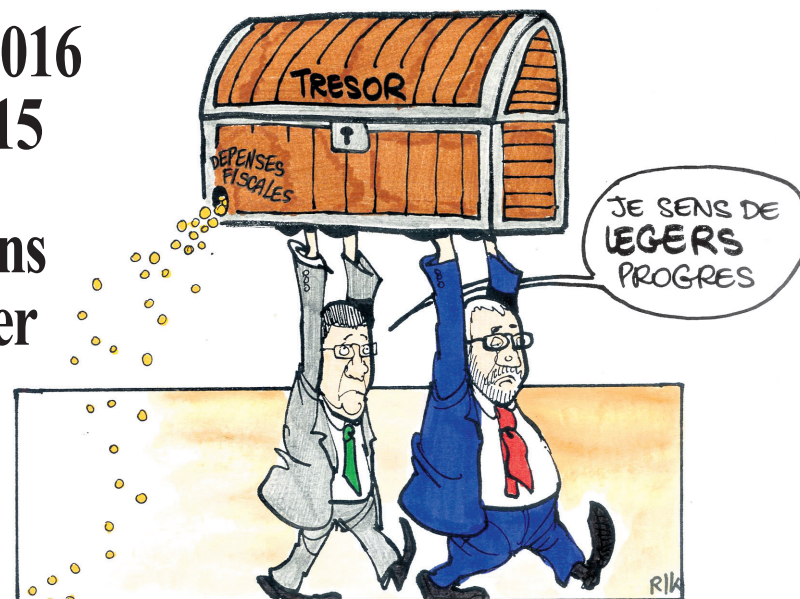
Impôts: Les niches s'envolent

• 32,4 milliards de DH en 2016 contre 31,7 milliards en 2015

• L'essentiel des exonérations concentrées sur l'immobilier

• Près d'un dirham sur deux concerne la TVA

Voir page 3



L'offensive de Bombardier sur le rail

BOMBARDIER Transport se positionne sur plusieurs contrats ferroviaires et dévoile de sérieuses ambitions industrielles au Maroc. Le constructeur a, dans ses plans, une unité industrielle de 40.000 m² pour 600 emplois directs et 5.000 indirects, un centre d'ingénierie à Casablanca et du transfert de technologie. L'industriel table sur un taux d'intégration de 30% au démarrage, pour un business prévisionnel d'un minimum de 400 à 500 millions de DH d'achats locaux. □

Voir page 8

Le Maroc se positionne au Rwanda

Voir page 13

La TVA pâtit de la contraction de la croissance

Voir page 14

Un nouveau souffle pour la Bourse

Voir page 21

Reportage

Comment Saïdia s'est laissée mourir

Voir pages 28 & 29

Données personnelles Des établissements de santé hors la loi

Voir Analyse pages 4 à 7